

Olivier Guyotjeannin

Conclusions. Échos transalpins

Estratto da Reti Medievali Rivista, IX - 2008

[<http://www.retimedievali.it>](http://www.retimedievali.it)



Scritture e potere. Pratiche documentarie e forme di governo
nell'Italia tardomedievale (XIV-XV secolo)

a cura di Isabella Lazzarini

Firenze University Press

Conclusions. Échos transalpins

par Olivier Guyotjeannin

Vue du royaume de France, la belle gerbe d'études réunie par Isabella Lazarini apparaît comme une occasion très opportune pour stimuler l'attention de diplomates comme d'historiens, pour qui l'essor saccadé des pratiques de l'écrit rapporté à la « genèse de l'État moderne » ne s'est constitué que récemment et partiellement en champ de recherche propre.

Dans la France des rois et des princes, accessoirement dans une France des villes encore mal étudiée sous cet aspect¹, du XIV^e au XVI^e siècle, l'on pourrait de prime abord que la confrontation des expériences italiennes de culture administrative et politique écrite ne laisserait qu'une marge étroite au comparatisme ; là en effet se joue, même par rapport au Midi angevin, une partie spécifique, dans le jeu complexe entre un centre et des périphéries, dans une imitation verticale, dans le défi d'un contrôle et d'une intégration sur des distances plus larges et avec des traditions propres (sans *humus* communal) et plus anciennes (la donne est en partie faite dès les X^e-XI^e siècles). Et pourtant, ici et là, le procès est largement identique : procès d'abord de sujétion et de normalisation, en partie souhaitées et souvent négociées, assorties de contreparties (gages donnés aux élites locales) ; élargissement du dialogue politique ; émergence du public et du laïque ; progressive émergence d'un corps de praticiens (notaires au service du prince ou clercs de ville) dont les rapports avec les anciennes élites méritent une attention spéciale ; efforts pour briser les barrières du temps (défiance au moins partielle vis-à-vis de l'oral et de la mémoire) et de l'espace (souci de dominer des périphéries plus lointaines), tous aspects dont la liturgie du contrôle des comptes et la rationalisation de leur présentation et de leur archivage, superbement analysées par

¹ Exception fait de la France centrale remarquablement mise en lumière par Albert Rigaudière (voir ainsi *Gouverner la ville au Moyen Âge*, Paris 1993) et les travaux de ses disciples, tel Florent Garnier, *Un consulat et ses finances : Millau (1187-1461)*, Paris 2006 (Histoire économique et financière de la France, Études générales).

Olivier Mattéoni, offre une illustration frappante² ; souci parallèle d'enserrer le territoire dans un « maillage documentaire toujours plus serré » (Guido Castelnuovo) et le temps dans une organisation cyclique régulière (celle d'abord du calendrier judiciaire puis comptable, qui contraste avec l'imprévisibilité des déplacements du prince et des à-coups du travail de ses notaires et secrétaires).

Partout aussi, comme par nécessité, les mêmes solutions : mélanges d'innovations ponctuelles et opportunistes et d'imitations de modèles solides, que ce soit dans les instruments écrits du gouvernement ou dans l'organisation des agents du pouvoir ; dilatation du champ de l'écrit, avec le renouvellement des outils de connaissance et de gestion des biens fonciers, la révolution comptable et celle de la mise en registre, avec encore la duplication des lettres et ses bricolages inventifs (taylorisation du travail, production d'actes en blanc qui préparent les formulaires imprimés)...

L'histoire en cours, si bien en cours en Italie, de la culture de l'écrit administratif, est d'abord une histoire interne des documents : les mutations formelles, rédactionnelles, typologiques des actes, la normalisation au moins partielle de leur production, la tension créatrice entre acte et lettre³, entre destruction et archivage de la lettre, entre latin et vernaculaire⁴, entre sceau et signature, entre écrit et figure⁵, entre parole inspirée et conformité technique, entre modèles variés voire concurrents (communal et souverain pour un seigneur italien, royal et autochtone pour un prince français), si elles restent à approfondir, sont néanmoins entrées de plein droit dans le plan de travail des diplomatistes européens, depuis au moins un siècle pour la période menant du XIII^e au XVI^e siècle.

Il en va tout autrement des documents de gestion où seuls certains secteurs commencent à être défrichés, avec des études aussi isolées que novatrices sur les délibérations communales (ainsi de Xavier Nadrigny pour Toulouse dans le cadre d'une histoire de la communication politique)⁶, sur les documents fiscaux (ainsi de Patrice Beck sur les « recherches » de feux bourguignonnes)⁷, plus diversifiées sans doute sur les enquêtes « administratives » qui n'ont pas

² O. Mattéoni, *Vérifier, corriger, juger : les Chambres des comptes et le contrôle des officiers en France à la fin du Moyen Âge*, in « Revue historique », 309 (2007), 1, pp. 31-69.

³ Sur quelques interrogations du diplomatiste : O. Guyotjeannin, *Lettre ou titre ? Le modèle épistolaire dans les chancelleries médiévales*, in *La lettre dans la littérature romane au Moyen Âge*, études réunies par Sylvie Lefèvre, Orléans 2008 (Medievalia, 62), pp. 19-36.

⁴ Brillante illustration du thème par Serge Lusignan, *La langue des rois au Moyen Âge : le français en France et en Angleterre*, Paris 2004 (Le nœud gordien).

⁵ Une voie neuve à travers un paysage connu depuis longtemps : Ghislain Brunel, *Images du pouvoir royal : les chartes décorées des Archives nationales, XIII^e-XV^e siècle*, Paris 2005.

⁶ X. Nadrigny, *Information et espace public à Toulouse à la fin du Moyen Âge, v. 1330-1444*, doctorat, Université Paris I 2006, à paraître.

⁷ P. Beck, *Archéologie d'un document d'archives : approche codicologique et diplomatique des recherches des feux bourguignonnes, 1285-1543*, Paris 2006 (Études et rencontres de l'École des chartes, 20).

peu concouru à la structuration des méthodes de la gestion princière⁸. Plus anciennement reconnues et inspectées, les comptabilités (elles aussi sous influence royale pour une bonne part de l'actuel territoire français) voient aujourd'hui se constituer une authentique diplomatie, dont le programme affiné commence à parcourir un vaste champ (principautés bourguignonne et savoyarde, Papauté d'Avignon...)⁹ ; mais l'on pressent tout juste, derrière les apports d'une histoire interne des comptes (révélateurs d'enjeux de pouvoir comme de visions du monde) qu'il y aurait aussi à développer une histoire externe où les comptabilités apparaîtraient sans doute comme un élément leader de la structuration documentaire du XIV^e siècle.

Les documents ont deux vies et, une fois produits, entament une carrière séculaire. En total renouvellement, l'histoire des archives et des pratiques archivistiques, entendue au sens le plus large, se décline en une pluralité d'approches dont les travaux menés d'abord par Peter Rück puis par Guido Castelnuovo sur les archives princières de Savoie ont dévoilé le large spectre dès que l'on dépassait les anciennes curiosités (histoire commémorative d'une profession à peine formée, tableaux de correspondance des cotes, traque des *deperdita*...) : spécificités et dangers d'exploitation des « inventaires » ; outillage mental des clercs-archivistes avec ce que l'on perçoit des principes de mise en ordre, de souci de la date, d'art du regeste ; liens du dépôt d'archives (dans sa consistance, mais aussi sa rhétorique voire sa scénographie) avec le bon gouvernement, avec la structuration dynastique et territoriale, avec le dialogue tissé entre le prince et les sujets, les élites communales et les citoyens. Les thématiques ont été enrichies, élargies de la conservation (plus souvent erratique que planifiée, passive que programmée) à la sélection, et à la destruction, non moins fondatrice (à commencer par les destructions politiques du monde communal italien), nuancées dans l'évaluation des résultats comme des évolutions : de même que les rouleaux de fiefs champenois ne sont jamais aussi beaux qu'en période de contestation du pouvoir comtal, les impressionnantes archives savoyardes sont alternativement objet de mainmise pour les élites administratives voire urbaines, qui y trouvent à prendre comme ailleurs des gages de survie politique, et objet d'un renfermement qui laisse à leurs portes l'historiographe du duc : loin donc des reconstitutions linéaires et enthousiastes qui peuvent tenter leur historien, il est salubre de garder à ces « trésors », marqués par l'assimilation aux trésors de reliques, fonctionnels souvent et parfois sciemment tendus comme miroirs de l'histoire et « refuge » des droits des sujets, leur part d'accident et de contingence, leur part même

⁸ Voir en dernier lieu *L'enquête au Moyen Âge*, études réunies par Claude Gauvard, Rome 2008 (Collection de l'École française de Rome, 399), et, pour ses vues synthétiques et ses nombreuses références, l'introduction de Thierry Pécout et Laure Verdon à *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence orientale (avril-juin 1333)*, Paris 2008 (Documents inédits in-8^o, 45), pp. XI-CLXXXVI.

⁹ Voir en dernier lieu *Les comptabilités pontificales*, études réunies par Valérie Theis et Étienne Anheim, dans « Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge », 118 (2006), pp. 165-268.

d'inutilité, qui transparaît quand un déménagement ou un inventaire laisse de côté les vieilleries.

Cette histoire de la culture de l'écrit administratif conflue aussi dans une histoire de la réception des actes et lettres, qui circulent d'égal à égal, de supérieur à inférieur, qu'ils soient anciens (d'où sa contribution à l'histoire de la perception du passé, vénéré, plié aux besoins du jour, falsifié, tu..) ou contemporains (d'où son intérêt pour la reconnaissance des typologies documentaires, qui sont autant d'essais de classement du monde). Compilations « maisons » (cartulaires municipaux, cartulaires seigneuriaux et princiers dérivés avec beaucoup d'à-propos de modèles ecclésiastiques qui ne sont pas forcément démarqués aveuglément), inventaires d'archives encore moins étudiés, parfois rapports d'archivistes livrent sur ces sujets des données aussi délicates qu'essentiels.

Plus loin, illustrée d'autant de belles études, est en jeu la (re)construction d'une mémoire collective, liée intrinsèquement aux divers processus d'institutionnalisation (maisons ecclésiastiques, communes) et de dynasticisation. Le domaine est ici mieux parcouru, au moins pour certains secteurs, avec les cartulaires et autres *Libri jurium*, dont le présent recueil met en lumière fort opportunément les entreprises souvent modestes et plus tardives des plus petites communautés, septentrionales ou méridionales, alors que les chercheurs français ont encore délaissé la politique de compilation des plus puissantes, comme ils ont à peine effleuré le champ de la production seigneuriale.

À ces différents champs, on voit avec intérêt des similitudes frappantes d'approche : le souci de relever les apories, les abandons, les irrégularités qui font partie intégrante de la trame discontinue de la civilisation de l'écrit, souci nouveau de loin influencé par une historiographie de l'ère du doute puis de la déconstruction, et qui fait écho à la trame irrégulière de la « construction » territoriale des principautés ; l'aiguillon de la codicologie – « triomphante » clamait Peter Rück – qui avec la diplomatique, la lexicographie, conflue dans une archéologie du document écrit, sans négliger de relier les formes et même les traces de fabrication (la « tracéologie » importée par Patrice Beck dans l'étude des relevés fiscaux bourguignons) au contexte socio-politique de la production, de l'usage voire de la conservation.

Parcourant avec lucidité et enrichissant ces champs de recherche neufs, les contributions ici réunies sont aussi, et peut-être avant tout, pour le diplomate français, un défi : celui de faire avancer la cause du comparatisme.

Olivier Guyotjeannin
École nationale des chartes – Paris
Olivier.Guyotjeannin@enc.sorbonne.fr